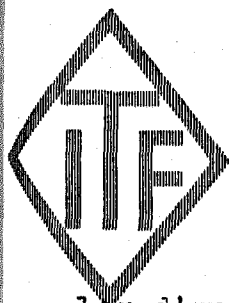


# FASCISME

N 10

Amsterdam, le 6 mai 1933.

NOTES ET DOCUMENTS RELATIFS A LA SITUATION DE LA CLASSE OUVRIERE SOUS LA DICTATURE FASCISTE.



Le dumping allemand (I.T.F.) L'organe du ministre allemand de l'Economie, le Dr. Schacht (*Der Deutsche Volkswirt*, 30 avril 1936) publie une correspondance "d'un expert". Nous y lisons: "Dans la concurrence que les exportateurs se livrent entre eux., le produit de l'exportation a souvent été sensiblement avili... La pression sur les producteurs est devenue si accentuée que dans bien des industries on ne peut tout simplement plus parler d'un rendement convenable. Les conséquences en sont souvent un avilissement de la qualité et partant une atteinte à la renommée de l'industrie allemande et une situation de détresse dans les industries frappées qui souvent ne permet plus de remplir les obligations d'ordre social". L'organe "*Wirtschaft und Statistik*" (N°8, deuxième livraison d'avril) est encore plus explicite en parlant de la situation des industries "pour lesquelles il est difficile de soutenir la concurrence, notamment contre l'étranger. Afin de pouvoir conserver des possibilités d'emploi qui se trouvaient compromises, il s'est trouvé en partie inévitable que les Commissaires au travail prescrivent, au moyen de mesures d'exception, des écarts des conditions minima contractuelles".

De telle sorte on nous confirme de sources qui font autorité les renseignements venus des entreprises mêmes: l'industrie allemande pousse à un dumping par des salaires inférieurs aux contrats, et des fonctionnaires du Troisième Reich, les Commissaires au travail, encouragent ces méthodes en prescrivant des tarifs d'exception.

Une amnistie pour les bourreaux. (I.T.F.) Hitler a signé, le 23 avril, une loi d'amnistie. Des individus inoffensifs qui avaient été condamnés en raison de critiques imprudentes contre le Troisième Reich et ses bonzes, à des peines de prison de moins de 6 mois, obtiennent un sursis de trois ans. Si pendant ce temps ils racontent une blague politique ou <sup>même</sup> certaines vérités sur l'incendie du Reichstag, sur la corruption, la vie chère ou les compressions des salaires, on les enferme à nouveau. Les nombreux "défaitistes et ragoteurs" condamnés à plus de 6 mois, restent en prison. Les peines légères de moins d'un mois de prison sont annulées, --les prisons sont bondées-- pour des "considérations de tactique criminelle". Le fond de cette amnistie est cependant de gracier des Nazis qui ont "dans un excès de zèle...outrépassé leurs attributions". Les syndicalistes, socialistes et communistes qui languissent depuis plus de trois ans dans les camps de concentration sans aucune forme de procès, les ouvriers loyaux qui ont été condamnés à de longues années de travaux forcés pour avoir lutté pour de meilleures conditions d'existence, restent où

ils sont. Mais la dictature nazie se déclare solidaire avec les bourreaux de la Gestapo, avec les bandes des SS et SA; l'amnistie est pour eux.

Le niveau le plus bas. (I.T.F.) Le "Deutsche Volkswirtschaft" qui a des affinités avec le ministère de la Propagande, demande (dans le deuxième numéro d'avril 1936): "Aussi bien les salaires et traitements que les revenus et bénéfices découlant d'une activité industrielle doivent être maintenus au niveau le plus bas imaginable". Or les bénéfices des industriels et banquiers ont considérablement monté dans le Troisième Reich. L'indice des actions était en 1935 supérieur de 65% au niveau de 1932. Seuls les ouvriers, employés et fonctionnaires subalternes se voient refoulés au "niveau le plus bas imaginable". C'est exactement maintenant que l'Office de Statistique du Reich (Wirtschaft und Statistik, 2ème livraison d'avril) calcule, sur la base de la statistique des cotisations à l'assurance-invalidité, le revenu moyen hebdomadaire et mensuel par ouvrier et par employé cotisant. Il doit alors reconnaître qu'en 1933 et 1934 les revenus des ouvriers et employés étaient encore inférieurs à ceux de l'année de crise 1932.

Il prétend cependant que le revenu moyen d'un ouvrier dépasse en 1935 de 5% le niveau de 1932 et que celui d'un employé est supérieur de 4% à 1932. En 1932 le revenu moyen hebdomadaire d'un ouvrier aurait été de 22,88, en 1935 de 24,40 marks. Pour les employés, le revenu moyen mensuel aurait passé de 182 marks en 1932 à 189 en 1935. En réalité les revenus sont toutefois plus bas que l'indique l'Office de statistique car celui-ci ne tient aucun compte des innombrables cas de travailleurs, payés au-dessous des taux contractuels, dont les cotisations à l'assurance sont payées dans la classe correspondante au contrat. Il néglige aussi que les cotisations des employés des services publics paraissent plus élevées du fait que leurs versements comportent une prime pour l'assurance-vieillesse. Néanmoins les chiffres de l'Office de statistique permettent de conclure que le revenu réel est considérablement au-dessous de celui de 1932.

Jusqu'au point culminant de la crise en 1932 les salaires allemands avaient déjà beaucoup baissé après deux ans de politique déflationniste des gouvernements conservateurs. Les salaires des ouvriers spécialistes se trouvaient en décembre 1932 à 23,9% au-dessous de ceux de décembre 1930, la baisse du coût de la vie ne compensant cet avilissement qu'en partie. Sous le régime nazi les prix ont été augmentés d'au moins 20%, mais les salaires et traitements ont souvent été ramenés jusqu'au-dessous du niveau de l'année 1932. Selon les calculs mêmes de l'Office de statistique, le pouvoir d'achat du revenu moyen hebdomadaire des ouvriers a baissé de 16%, celui du revenu moyen mensuel des employés de 16,8%. Lorsqu'on prend encore en considération l'augmentation des retenues et impôts et les nombreux versements "facultatifs" introduits par les Nazis -- qui s'élèvent à environ 10% du salaire brut -- on arrive à cette conclusion: le revenu moyen réel des ouvriers et employés allemands a baissé depuis 1933 dans une plus forte mesure que pendant les années de crise 1930 à 1932; pendant les trois années de régime nazi il s'est avili de 20 à 25%.

Sous Hitler le revenu des travailleurs allemands a baissé de 20%. (ITF) L'Institut allemand pour l'étude des conjonctures ne publie plus comme autrefois des renseignements sur le revenu des ouvriers, employés et fonctionnaires allemands occupés à raison d'un salaire ou traitement. Depuis le 1er janvier 1935 il a été tenu compte dans le calcul du revenu "en dérogation des méthodes suivies jusqu'à présent" du revenu de tous ceux qui sont occupés d'une manière spéciale. (Bulletin trimestriel de l'Institut). Ces travailleurs occupés d'une manière spéciale sont ceux des travaux de secours\* mais ils n'ont pas un revenu proprement dit. Comme compensation du travail fourni, ils reçoivent une allocation de chômage souvent uniquement en nature. Qualifier cette misérable compensation de "revenu" est un truc de la propagande nazie; il ne peut pas être pris au sérieux. Cette "transformation" de la statistique a toutefois comme résultat qu'on ne peut plus suivre le mouvement du revenu de ceux qui travaillent à raison d'un salaire ou d'un traitement -- pour autant d'ailleurs que les statistiques ayant passé par la censure du ministre de la Propagande permettent encore une constatation quelconque. Tout ce qu'on peut savoir à présent c'est le revenu global des travailleurs ayant un emploi proprement dit et des chômeurs. \* de l'Aide agricole etc.

Suivant les renseignements des "Informations hebdomadaires" de l'Institut pour l'étude des conjonctures" ( N° 8 1936), le revenu brut global des ouvriers, employés et fonctionnaires ainsi que de ceux occupés d'une manière spéciale s'élevait en 1935 à 31.756 millions de marks. Cette somme comporte pour la première fois aussi les revenus touchés dans la Sarre et en partie celui des soldats appelés sous les armes. L'Institut indique que dans la Sarre le revenu est de plus de 200 millions. Le montant de la partie du revenu des soldats (soldes, logement, nourriture) est passé sous silence, mais un chiffre de 200 millions restera certes au-dessous de la réalité.

Les revenus de la Sarre et des soldats non compris, le montant total pour 1935 était de 31.356 millions contre 26.001 millions pour 1932. A cela s'ajoutent les versements aux chômeurs qui en 1932/33 étaient de 3.149 et en 1934/35 de 1.671,3 millions. Le revenu brut total des travailleurs occupés et des chômeurs était par conséquent en 1932 de 29.150 millions et en 1935 de 33.027,3 millions. 1) Il faut déduire de ce revenu brut total les cotisations des travailleurs à l'assurance sociale et à l'assurance-chômage ainsi que l'impôt sur le revenu et -- en 1935-- les versements "facultatifs". Le revenu net était par conséquent de seulement 26.860 millions en 1935 contre 27.006 millions en 1932, année de crise. 2)

Depuis 1932, le coût de la vie a considérablement monté. Le nombre indice officiel n'est pas utilisable, même selon les constatations du "bureau d'enquête pour le commerce". L'indice en effet se base sur les prix maxima établis et non pas sur les prix véritablement réclamés. Les experts sérieux évaluent l'augmentation du coût de la vie dans le Troisième Reich à 20 à 25%. Le revenu global de 1935 ne s'élevait donc, calculé sur la base du pouvoir d'achat de 1932, qu'à 21.485 millions tout au plus. Pendant les trois années de régime nazi, le revenu réel des chômeurs et des ouvriers employés et fonctionnaires, a baissé d'au moins 20%.

(Uniquement à l'usage des rédactions afin d'expliquer les calculs ci-dessus).

1) Les revenus des chômeurs ont dû être basés sur les renseignements du Konjunkturstatistisches Handbuch 1936 ( page 65) pour l'exercice budgétaire allant d'avril à avril ; vu que les secours ont baissé dans le Troisième Reich de trimestre en trimestre, une erreur d'évaluation éventuelle serait à l'avantage des Nazis. Comme revenu dans la Sarre l'Office de Statistique indique (dans Wirtschaft und Statistik) environ 330 millions tandis que l'Institut des conjonctures indique un chiffre de 200 millions, une petite différence de 65%!

2) Les cotisations des salariés à l'assurance-chômage (les versements aux caisses facultatives non compris) s'élevaient en 1932 à 851,1, en 1935 à 1.097,6 millions, à l'assurance chômage à respectivement 513,5 et 667,5 millions; l'impôt sur les salaires était de respectivement 779,5 et 1.303,4; les versements "facultatifs" introduits par les Nazis, perçus en partie en même temps que l'impôt sur les salaires, diminuent le revenu brut d'au moins 10%. La somme totale de l'impôt de capitation municipal qui est perçu en même temps que l'impôt sur les salaires, ne peut pas être évalué, pas plus d'ailleurs que le montant des nouvelles taxes sur la consommation.)

Atteintes au congé annuel. (I.T.F.) Le Commissaire au travail berlinois écrit dans le numéro du premier mai de ses "Informations officielles" : "J'ai donné un peu plus de souplesse aux dispositions minima relatives au congé annuel dans l'industrie métallurgique, afin de donner aux chefs d'entreprise l'occasion de témoigner de leur sentiment de responsabilité sociale. Contre toute attente on me notifie des tentatives de la part d'un nombre d'entreprises qui cherchent à avilir, sans nécessité économiquement justifiée, les conditions favorables ayant existé jusqu'ici pour leur personnel".

Entreprises modèles. (I.T.F.) Le chef du Front allemand du Travail le Dr. Ley avait annoncé ( le 2 février 1936): Depuis des années je m'occupe de l'idée de désigner des entreprises modèles; nous pourrions peut-être le faire cette année à l'occasion du 1er mai. Les entreprises modèles et leurs chefs seront honorés du fait que nous dirons: "dans cette entreprise tout est en ordre, c'est là un vrai chef d'entreprise, un soldat du travail". ("Angriff" N°29). Le premier mai on n'a pas désigné d'entreprises modèles. \*) véritable officier et ce sont là

Hitler et "Mein Kampf". (I.T.F.) Hitler déclare souvent qu'il lutte pour la Paix. Le 27 mars dernier il a prononcé un de ses discours pacifistes et a choisi pour cela exactement les usines Krupp à Essen. Ce discours a été radiodiffusé. Les ouvriers et employés dans les entreprises avaient l'ordre de se réunir pour l'écouter en groupe.

Un écouteur naïf en dehors des frontières du Troisième Reich pouvait croire en l'écoutant que Monsieur Hitler était en train de convertir au pacifisme des ouvriers d'esprit belliqueux. En Allemagne même, le Front allemand du travail a cependant eu soin de faire comprendre aux travailleurs que les belles phrases d'Hitler ne sont qu'une "ruse nordique" pour tromper l'étranger. Suivant une suggestion de la Communauté nationale des Communications et Services publics du Front allemand du travail, un nombre important d'employeurs ont distribué--ainsi que l'annoncent avec orgueil le "Angriff" du 10 avril et le "Völkische Beobachter" du 12/13 avril--immédiatement avant la radiodiffusion, le livre "Mein Kampf" à leurs salariés. Or, dans ce livre, Hitler préconise ouvertement la guerre offensive comme couronnement de toute politique vraiment allemande.

Hitler affirme de temps à autre qu'il remplit ses fonctions à titre honorifique. Seulement, le chancelier Hitler tolère que tous les organes de l'Etat soient mis en mouvement pour procurer à l'éditeur Hitler et à l'auteur Hitler des bénéfices considérables. Les fonctionnaires publics sont contraints de ne s'abonner qu'à des quotidiens nationaux-socialistes qui appartiennent presque tous à la Centrale d'éditions nazie dont Hitler est le principal actionnaire. Partout on donne la préférence au livre "Mein Kampf" comme prix en classe, au service du travail, dans l'armée, auprès des autorités. Toutefois la vente ne semblait pas assez élevée à l'éditeur. Le ministre de l'Intérieur a donné l'instruction le 10 avril aux municipalités, dont la situation financière est déjà si lamentable, d'offrir à chaque couple lors du mariage civil un exemplaire de "Mein Kampf". Ceci signifie une vente garantie d'au moins 700.000 exemplaires par an. Le prix de vente dans le commerce est de 7 marks 20. Sur chaque exemplaire Hitler touche des droits d'auteur et ensuite un certain bénéfice comme éditeur.

Le fascisme garantit les bénéfices d'armement. (I.T.F.) La déclaration de Mussolini que l'Etat fasciste dans lequel le grand capital prédomine se chargerait dorénavant du contrôle sur les entreprises d'intérêt vital et que celles-ci devraient "renoncer à leur caractère d'entreprises privées", sa déclaration qu'il n'y aurait "plus en Italie de profiteurs de guerre" (discours du 23 mars) a créé l'impression auprès des âmes naïves que le fascisme avait l'intention d'éliminer les bénéfices privés.\* Immédiatement après le fameux discours, le cours des actions des diverses entreprises de l'armement a par conséquent baissé. Sur ces entrefaites cependant les grandes banques italiennes ont exprimé dans leurs rapports d'une manière qui ne laisse place à aucune équivoque que l'Etat fasciste tiendrait dans tous les cas compte des intérêts des actionnaires à leur satisfaction totale. Les expériences faites jusqu'ici dans les nombreuses entreprises qui se trouvent sous le contrôle de l'Etat ont appris qu'on a toujours tenu compte des intérêts des actionnaires et que même pour les entreprises exploitées en régie directe, un rendement satisfaisant a été assuré aux actionnaires. Sur ce les actions se sont remises à monter.\*)des munitionnaires

La dégradation des coopératives autrichiennes. (I.T.F.) Les coopératives de consommation autrichiennes ont été incorporées au moment de l'édification corporative dans la "Buchkaufmannschaft" (entreprise commerciale inscrite au registre du commerce). Ce groupe d'entreprises dispose de droits importants. Il peut déterminer les prix et obliger les coopératives de vendre dorénavant non pas à bon compte, mais aux prix établis par le cartel. Il dispose en outre du droit exclusif de conclure des contrats collectifs. Tout ce qui restait encore des conditions de travail exemplaires existant auprès des coopératives de consommation, disparaîtra. "Ce qu'il y a de pire, c'est que l'organisation de la Buchkaufmannschaft a aussi le droit de décider qui peut ouvrir un nouveau commerce ou agrandir un commerce existant. A ce propos de grosses difficultés ont déjà été faites aux coopératives vu que de cette manière le commerce privé a simplement en mains d'enrayer le développement ultérieur de l'organisation coopérative!" (Arbeiterwoche du 1er mai 1936)

D'après l'organisation coopérative instituée en Autriche, la corporation du commerce dispose de la section centrale de la Fédération



du commerce de 18 sièges. Or, sur ces 18 sièges un seul a été octroyé aux coopératives et encore ce "représentant" des coopératives est-il désigné par le gouvernement. Dans 4 des 9 provinces autrichiennes les coopératives ne sont pas du tout représentées dans la direction centrale; elles ne le sont ni en Basse-Autriche, ni en Haute-Autriche, ni en Styrie, ni même dans la province de Vienne où les coopératives comptent toujours 94.000 membres. Les coopératives doivent néanmoins payer d'importantes cotisations. Le même article du "Arbeiterwoche" cité plus haut écrit: "Les coopératives doivent payer ce tribut à des organisations qui leur sont hostiles sans disposer d'aucune possibilité de combattre au sein de ces organisations les tendances anti-coopératives".

La corruption autrichienne. (I.T.F.) La dictature chrétienne d'Autriche n'a plus eu le courage de couvrir de son autorité tous les dignitaires impliqués dans le scandale de la "Phoenix". Elle s'est vu obligée de reconnaître dans un manifeste officiel que "les listes dont il a été maintes fois parlé... consistant de 24 pages" se trouvaient effectivement entre les mains du gouvernement. Le gouvernement ne publie pas cependant ces listes "tenues à jour sans aucune lacune de janvier 1931 jusqu'au 17 février 1936". Il se borne à citer quelques douzaines de noms et épargne les autres. Quelques-uns des piliers d'appui de la dictature fasciste chrétienne avaient cependant été compromis à tel point par l'affaire de corruption que le gouvernement a dû les obliger à démissionner immédiatement toutes leurs fonctions officielles. Le président du Conseil d'administration des chemins de fer fédéraux d'Autriche, le général Vaugoin, a dû prendre sa démission et déposer aussi son mandat au Conseil d'Etat. Le président du groupement des Communications, le sieur Straffella, a dû déposer ses fonctions de président et renoncer à son siège au Conseil fédéral économique. Le directeur général Reininghaus a dû disparaître du Conseil fédéral où il représentait les employés de l'assurance; il continue cependant à être le directeur de la Sachs Schadenversicherungsanstalt (dépendant de la Phoenix). Le conseiller d'Etat, le comte Bothoboreth, a dû démissionner à son tour. Le lieutenant colonel Seifert, chef du "Front patriotique pour la province de Vienne", a dû renoncer à ses fonctions. Deux des fonctionnaires corrompus, le chef de section Ochsner, qui devait exercer la surveillance de la part de l'Etat sur les assurances et le journaliste juif Klebinder, acolyte et homme de paille de certains politiciens anti-sémites, se sont suicidés. La plupart des hauts dignitaires qui se sont laissés corrompre par la direction générale de la Phoenix continuent à être protégés par le gouvernement.

Pas de compromis avec la dictature. (I.T.F.) Quelques ministres ont été éliminés du gouvernement autrichien: le vice-chancelier Prince Starhemberg, commandant les Heimwehren, le ministre de l'Agriculture Strobl, chef des coopératives mises au pas, le ministre de la Prévoyance sociale le professeur Dobretsberger et son sous-secrétaire pour les questions ouvrières Znidarić.

Starhemberg avait touché de l'argent de la Phoenix, Dobretsberger aurait reçu tout l'installation d'un luxueux appartement. On ignore si Znidarić et Strobl figurent dans la liste des corrompus. Généralement parlant -- on se rappelle le cas du ministre de l'Economie Stockinger -- la dictature chrétienne n'inquiète point les ministres qui se sont laissés corrompre. Aussi bien ceux qui ont été écartés du gouvernement ne le doivent-ils pas à un chèque de la Phoenix. Starhemberg a été la victime de la clique des dictateurs; la chute des Dobretsberger, Strobl et Znidarić est caractéristique de l'échec de la deuxième "action de conciliation". Après les tentatives infructueuses de l'adjoint au maire de Vienne, Winter, de concilier les travailleurs avec la dictature, l'action Dobretsberger qui tendait au même but a aussi échoué. Le deuxième essai de gagner les ouvriers avec des semblants de concession a échoué. La lutte des travailleurs autrichiens tend à la liberté complète de pensée et d'organisation. Le nouveau ministre de la Prévoyance sociale est le Dr. Joseph Resch, président de l'Association des entreprises, des Assurances sociales autrichiennes, un des responsables de l'avilissement des Assurances sociales en Autriche.

LES OUVRIERS DES TRANSPORTS SOUS LE FASCISME.

Comment les jeunes sont exploités. (I.T.F.) La majorité des bateaux de marchandises naviguant sur le Rhin sont montés d'un équipage insuffisant. C'est ainsi que par exemple les cargos à moteur (du type portant les noms de diverses divinités païennes) ont trois hommes sur le pont: le capitaine, le second et un mousse. Ces mousses touchent la première année 14 marks, la deuxième année 15 marks et la troisième année 18 marks par mois. Sur tous les cargos, qu'ils soient à vapeur ou à moteur, on exige de ces mousses tous les travaux que ferait un matelot: ouvrir et fermer les cales, laver la peinture, balayer etc. Sur les bateaux où il n'y a pas de mécanicien, ils doivent même aider dans la salle des machines. Or, il n'y a de mécanicien que sur les six bateaux du type visé ci-dessus de la Société Fendel.

Situations intolérables. (I.T.F.) Le 2 mai 1935, le Sénat nazi dantzi-kois a dévalué la monnaie de 43% tout en interdisant qu'on augmente les salaires malgré la hausse du coût de la vie de 40% en moyenne. Ces mesures ont placé les travailleurs dantzi-kois dans une situation intolérable: presque tous ont dû s'endetter auprès de leurs fournisseurs et beaucoup d'entre eux seront accablés du poids de ces dettes pendant bien des années encore. L'Office du port de Dantzig a dû faire savoir à présent dans une "proclamation" qu'il a à maintes reprises reçu ces derniers temps des lettres de commerçants se plaignant amèrement du fait que des ouvriers du port achètent dans leurs affaires à crédit et que "malgré des sommations réitérées, il est impossible d'obtenir de ces débiteurs le règlement de leurs dettes". L'Office déclare "qu'une pareille attitude ne saurait être tolérée à la longue". Il ne reste toutefois aux ouvriers pas d'autre issue que de faire des dettes aussi longtemps que le Sénat interdit les allocations de vie chère.

Bien d'autrui tu ne prendras... (I.T.F.) En mars 1934, la dictature chrétienne d'Autriche a dissous "l'Association pour la Maison de convalescence du personnel des trains" fondée dans le temps par l'organisation syndicale libre et a confisqué la fortune et les biens de cette association. Les cheminots ont protesté et se sont pourvus en appel jusqu'auprès de l'instance supérieure, la Cour fédérale. Or, cette Cour a déclaré le 10 janvier 1936 que la dissolution était illicite.

Seulement, une fois que les dictateurs chrétiens ont pris quelque chose, ils ne le rendent pas si facilement. La dictature chrétienne a destitué le 14 mars, le Comité de gestion de la Maison de convalescence, élu par les cheminots et confirmé dans ses fonctions par la Cour fédérale. Elle l'a remplacé par une nouvelle "Commission administrative". Le tribunal avait destitué les liquidateurs désignés par la dictature. Celle-ci toutefois sait s'arranger: à présent c'est simplement la Commission administrative nommée par le gouvernement qui liquide la Maison de convalescence des cheminots autrichiens.

Une amère plaisanterie. (I.T.F.) Le périodique publié par la Heimwehr à l'intention du personnel des tramways, publie une blague qui voudrait être drôle mais qui souligne tristement toute l'impuissance des agents des tramways: "L'invention la plus géniale de nos temps est sans aucun doute la T.S.F. Pourtant si nous possédions, nous tramwayots, un poste d'émission, fût-il parfait, à l'effet de pouvoir présenter nos désirs en haut lieu, il ne nous servirait à rien, vu que ceux à qui nous parlerions font la sourde oreille..."

Les avilissements continuent. (I.T.F.) L'Office de Statistique du Reich a pour la première fois depuis l'avènement du Troisième Reich, fait des relevés officiels concernant les salaires d'ouvriers des transports le personnel du camionnage des brasseries. La méthode de publication ne permet malheureusement pas de constater si les contrats sont oui ou non respectés. On n'indique en effet que des sommes globales pour l'ensemble d'une catégorie, non pas le revenu de chaque ouvrier séparément. On n'apprend par conséquent que le revenu moyen des différentes échelles. Vu qu'entre avril et décembre 1935 quelques centaines de mille d'adolescents ont été incorporés dans l'armée et le service du travail, la part des jeunes dans la somme totale a dû baisser et le revenu moyen aurait donc du monter. Au lieu de cela on constate que le revenu horaire moyen brut du personnel du camionnage dans les brasseries a baissé d'avril à décembre 1935 de 106,8 à 105,1 pfennigs et le revenu hebdomadaire moyen brut de 44,39 à 43,82 marks.